



Communiqué de presse

Mardi 31 octobre 2023,

La Caisse d'Épargne Auvergne Limousin conventionne avec le SMTC-AC pour son nouveau Plan de Mobilité Employeur

Mercredi 25 octobre, Fabrice Gourgeonnet, Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Auvergne et Limousin et François RAGE, Président du SMTC-AC ont signé une convention pour un nouveau Plan de Mobilité Employeur (PdME). Soucieuse de son impact environnemental dans toutes ses dimensions dont celle de la mobilité de ses employés, et dans le respect de la législation, la Caisse d'Épargne souhaite poursuivre son engagement sur ses territoires et le renforcer grâce à un accompagnement du SMTC-AC.

Le Plan de Mobilité Employeur est un ensemble de mesures qui visent à optimiser et augmenter l'efficacité de l'ensemble des déplacements liés à l'activité professionnelle d'un employeur (diminuer les émissions polluantes, réduire le trafic routier, ou encore agir sur le coût de la mobilité). En conventionnant avec le SMTC-AC, la structure est accompagnée tout au long de la mise en œuvre du plan d'actions sur lequel elle s'engage.

Un engagement de plus de 10 ans

Depuis janvier 2012 et la signature de sa première convention avec le SMTC-AC, la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin est particulièrement engagée et a inscrit la responsabilité environnementale au cœur de son plan stratégique. Cette nouvelle signature prolongera de 5 années supplémentaires l'engagement de la Caisse d'Épargne et son accompagnement par le SMTC'Pro.

Adapté et renforcé

En 2018, un diagnostic avait été réalisé par des étudiants de l'Université Clermont Auvergne sur les pratiques de mobilité d'environ 700 salariés. Accompagné par le SMTC-AC, le groupe chargé du projet avait proposé un panel d'actions, dont presque la moitié a déjà été réalisée malgré la pandémie : indemnité kilométrique pour les déplacements à vélo, communications ciblées, ou encore participation à des challenges promouvant la marche à pied, chaque pas étant converti en don versé à une association par l'entreprise.

Le diagnostic 2023 confié de nouveau à des étudiants de l'Université Clermont Auvergne, et les orientations identifiées permettront notamment de mieux formaliser et développer les usages des solutions digitales pour réduire les déplacements, d'inciter à l'expérimentation du covoiturage ou du vélo en ville et plus largement de promouvoir régulièrement à travers un plan de communication et d'animation dédié, l'ensemble des solutions de mobilité douces disponibles en proximité, auprès des 1300 collaborateurs de la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin.

Vertueux pour la structure, les employés et l'environnement, cette reconduction du PdME de la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin fera l'objet d'un accompagnement et d'évaluations régulières par le SMTC-AC pour en faire un véritable outil du management de la mobilité de l'employeur.

Contact presse :

communication@smtc-clermontferrand.com - 04 73 44 68 68

marine.lizee@cepal.caisse-epargne.fr – 04 73 98 58 79